

SIAEP de l'Anxure et de la Perche
20 bis rue Principale
53100 CONTEST

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL**

N° 2022-11

Date de convocation :
10 Mars 2022

Le Comité Syndical du S.I.A.E.P. de l'Anxure et de la Perche, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des associations de Contest, le **17 mars 2022 à 20 heures 30**, sous la présidence de M. Martial TARLEVE

Etaient présents :

MM. CHESNEAU, CHEVALIER	Commune d'ALEXAIN
MM. TARLEVE, MONTAUFRAY	Commune de CONTEST
Mr ROMAGNE, Mme GONTIER	Commune de PLACE
Mr. LEROUX	Commune de ST GERMAIN D'ANXURE
Mr. ROUSSEAU	Commune de SACE

Etaient absents exc. : Antoine VALPREMIT, Patrick BEHETRE

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre LEROUX

TARIFS DES INTERVENTIONS / ANNÉE 2022

Le Président demande au Comité Syndical de décider ou pas d'une augmentation des tarifs des interventions à partir du 1^{er} juillet 2022.

INTERVENTIONS	TARIFS HT 2017 (€)	TARIFS HT 2018 (€)	TARIFS HT 2019 (€)	TARIFS HT 2010 (€)	TARIFS HT 2021 (€)	TARIFS HT 2022 (€)
TRAVAUX DE RACCORD+° EMENT AU RESEAU AEP (Travaux neufs)						
• Forfait de branchement complet (nouveau citerneau)	250,00	250,00	250,00	250,00	260,00	265,00
• Pose canalisation Ø 25-32-40/fourniture + tranchée (ml)	10,00	10,00	10,00	10,00	12,00	15,00
• Pose canalisation Ø 50 / fourniture + tranchée (ml)	10,00	10,00	10,00	10,00	12,00	15,00
• Plus-value pour parties pierreuses (ml) :	10,00	15,00	15,00	15,00	17,00	20,00
• Plus-value pour ouverture d'une route (ml)	100,00	100,00	120,00	150,00	200,00	250,00
MODIFICATION D'UN BRANCHEMENT EXISTANT (pour convenances personnelles) ou REPARATION DU RESEAU suite à faute d'un particulier						
• Forfait de déplacement :	25,00	25,00	26,00	26,00	30,00	35,00
• Main d'œuvre (heure) :	28,00	28,00	28,00	28,00	30,00	35,00
• Fourniture pièces / Location matériel	Prix d'achat + 10%€	Prix d'achat + 10%€				
FERMETURE DE L'ALIMENTATION EN EAU			52,00	52,00	55,00	55,00
OUVERTURE DE L'ALIMENTATION EN EAU (après suspension de l'abonnement)			105,00	105,00	110,00	110,00

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de voter les tarifs d'interventions ci-dessus applicables à compter du 1^{er} juillet 2022.

Pour copie conforme, à Contest, le 18 Mars 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200007730-20220317-2022-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2022

Affichage : 22/03/2022

**SIAEP DE L'ANXURE ET
DE LA PERCHE**
Le Président,
Martial TARLEVE
20 bis rue Principale
53100 CONTEST
Tél. 02 43 00 78 94